

## En tant que membre de l'Église, comment faire pour aider financièrement ma paroisse?

### Premièrement je paie ma dîme (la capitation)

**Le montant suggéré pour la capitation (la dîme) est de 65\$ par catholique âgé de 18 ans et plus ayant un revenu et demeurant sur le territoire de la paroisse.**

La capitation sert à payer le salaire du prêtre, le salaire du personnel au secrétariat qui répond aux demandes des fidèles. Elle sert aussi à payer une partie de la formation des bénévoles en pastorale.

### Je peux aussi aider en faisant un don pour la pastorale

**25\$ est suggéré pour aider à développer la pastorale dans notre milieu.**

La pastorale c'est différents services: La liturgie : revue, prions, feuillets de participation, etc. L'éducation de la foi des jeunes et des moins jeunes : livres, locaux, formateurs. Les sacrements : documents, jus, biscuits, etc. Les activités de fraternité : jus, vin, croissants des 5<sup>e</sup> dimanche etc. La présence au monde : l'Hebdo Paroisses, le Bulletin paroissial, etc.

### Je peux aussi aider, dans la mesure de mes moyens, en faisant un don autre pour la vie de ma communauté.

Il y a toutes sortes de choses qui se passent dans une paroisse et qui demandent des sous. Que ce soit l'entraide locale, provinciale, nationale ou internationale, nous disons « présent », dans la mesure de nos moyens.

### Je peux aussi aider en faisant un don pour l'entretien de l'église de ma paroisse.

L'église est grande et haute, le coût du chauffage est élevé. C'est aussi l'électricité, les assurances, les travaux d'entretien régulier, etc.

### BULLETIN PAROISSIAL

Un montant de 15\$ est demandé pour recevoir le bulletin paroissial par la poste.

### CIMETIERE

Toute personne qui désire faire un don de charité pour aider l'entretien général de notre cimetière peut le faire à l'aide de cet envoi.

### Je peux aussi aider en faisant un legs testamentaire.

Pourquoi ne pas considérer sa communauté comme sa famille et l'inscrire aussi dans son testament comme l'un des légataires? Car, si la foi est importante pour soi-même, pourquoi ne pas permettre à la paroisse de poursuivre son œuvre auprès de ses enfants et ses petits-enfants?

## Par quel moyen faire ces dons?

### Par chèque

Vous pouvez faire parvenir un ou plusieurs chèques (postdatés) et compléter le coupon réponse au verso.

Faire votre chèque à :  
Seigneuries du Lac

### Par virement entre personnes

Disponible seulement pour les membres des Caisses Desjardins vous devez être inscrit à ACCES-D.

Voici nos coordonnées pour utiliser « virement entre personnes »:

Transit : **90042**

Institution : **815**

No de compte : **6566152**

Pour bien identifier votre don, nous aviser au 450.741.7446 ou

[seigneuriesdulac@hotmail.com](mailto:seigneuriesdulac@hotmail.com)

### Par don mensuel pré-autorisé

Remplir cette autorisation et nous la faire parvenir accompagnée d'un chèque portant la mention « NUL ».

J'autorise Les Seigneuries du Lac à retirer un montant de \_\_\_\_\_\$ le 20<sup>e</sup> jour de chaque mois. Je peux modifier le montant ou annuler ma contribution en tout temps.

Signature : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

## COUPON RÉPONSE

« Nom de monsieur »

« Nom de madame »

«Numéro civique», «Rue»

«Ville»

Paroisse

	Monsieur	Madame
Je paie ma dîme 65\$ ou	_____ \$	_____ \$
Don pastorale 25\$ ou	_____ \$	_____ \$
Don bâtisses 25\$ ou	_____ \$	_____ \$
Autre don	_____ \$	_____ \$
Don cimetièrre	_____ \$	_____ \$
Bulletin abonnement	_____ \$	_____ \$
Bulletin Don	_____ \$	
Total :	_____ \$	_____ \$

Faire parvenir votre enveloppe à:

**Les Seigneuries du Lac  
1138, Route 133  
Sabrevois QC J0J 2G0**

450.741.7446

[seigneuriedulac@hotmail.com](mailto:seigneuriedulac@hotmail.com)

[www.seigneuriedulac.org](http://www.seigneuriedulac.org)

**Prenez quelques minutes pour  
nous faire parvenir votre don:**

**un chèque par la poste**

**un virement bancaire**

**le déposer à la  
quête du dimanche**

**MERCI À L'AVANCE  
POUR VOTRE GÉNÉROSITÉ  
ET VOTRE IMPLICATION**

**FINANCEMENT  
2018**

**Une communauté vivante,  
ce n'est pas seulement  
une bâtisse église et  
les célébrations dominicales,  
c'est aussi la pastorale,  
les sacrements, l'éducation de la  
foi, le personnel travaillant au  
bureau des Seigneuries du Lac,  
les locaux de l'unité pastorale,  
les services, le cimetière,  
le chauffage, les bénévoles,  
le bulletin paroissial, etc.**

*Les temps changent... notre  
présence à l'église est moins  
régulière mais les dépenses ne  
sont pas moindres.....*

**Peu importe  
les types de pratiques religieuses  
que nous avons,  
lorsque nous disons  
être catholique, c'est aussi être  
solidaire avec les autres  
et avoir à cœur la responsabilité  
et le devoir  
de contribuer financièrement  
à la vie de notre paroisse  
en payant sa capitation  
(sa dîme).**